



CHARTRES  
DE BRETAGNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

### Séance du lundi 29 septembre 2025

#### DELIBERATION N°85/2025

#### Action culturelle – Résidence mission - Convention avec le département d'Ille-et-Vilaine pour le projet de la Cie Le Commun des Mortels (artistes associés au Pôle Sud)

L'an deux Mil vingt-cinq, le 29 septembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en séance extraordinaire, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 23 septembre 2025 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h30

Membres en exercices : 22

Présent(e)s : 16

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 5

Absent(e)s ou excusé(e)s : 1

Votants : 21

**PRESENTS :** M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, Mme POULAIN Florence, M. LOUIS Jean-Marc, Mme JOALLAND Dina (arrivée à 18h49), M. LE BORGNE David (arrivé 18h50), Mme LOUIS Marie-Micheline, Mme KOUBA Maryline (arrivée 18h39), Mme BOUCHERON Patricia, M. MUTSHE Jean-Pierre, M. GIRAUD Paul, Mme BLANCHET Annick, Mme BONNET Catherine (arrivée 18h39), M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie, M. BOSSARD Emmanuel,

#### ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AVEC POUVOIRS :

M. BABOUR Mokrane donne pouvoir à M. GEFFROY Patrick, M. DANGE Roger donne pouvoir à Mme BENTZ Nathalie, Mme VANNIER Véronique donne pouvoir à Mme LOUIS Marie-Micheline, Mme GLAZIOU Hélène donne pouvoir à Mme POULAIN Florence, Mme HANANE Ghizlane donne pouvoir à M. GAUTIER Roger

**ABSENT(E)S ou EXCUSE(E)S :** Mme BOSSARD Anne-Laure

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. BOSSARD Emmanuel

La séance est levée à 20h10

**N°85-2025 (7.10) : Action culturelle – Résidence mission - Convention avec le département d'Ille-et-Vilaine pour le projet de la Cie Le Commun des Mortels (artistes associés au Pôle Sud)**

**Rapporteur : Madame Louis**

Sur la base de la présentation du dispositif (Annexe 16) et dans le cadre général des missions de sensibilisation artistique du centre culturel Pôle Sud, parmi lesquelles la présence d'artistes sur le territoire est favorisée, il est proposé l'acceptation d'un futur conventionnement entre le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et les villes de Chartres-de-Bretagne, Montfort-sur-Meu et la Communauté de communes de Montfort-sur-Meu. Ces partenaires s'allient dans la mise en œuvre d'une résidence mission avec la Compagnie « Le Commun des mortels » sur les territoires des 3 collectivités précitées.

Un des principes du conventionnement concerne le financement de la résidence : le Conseil Départemental (qui porte le dispositif) engage une somme égale à l'enveloppe globale engagée par les différents partenaires du projet réunis. Ceci permettrait à chaque commune de réaliser le projet dans une perspective budgétaire modérée et mutualisée.

Un bilan de la résidence mission précédente est également présenté (Annexe 15).

**Ceci exposé**

**Vu** la présentation du dispositif de résidence mission (Annexe 14)

**Vu** le bilan de la résidence mission (Annexe 15)

**Vu** l'avis favorable de la commission Animation réunie le 11 septembre 2025.

**Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve le conventionnement partenarial entre la ville de Chartres-de-Bretagne et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour la mise en œuvre d'une résidence mission.**

Pour extrait conforme

Le Maire



Philippe BONNIN

Le Secrétaire

Emmanuel BOSSARD